

L'ÉLECTEUR

JOURNAL DU SOIR

PLAMONDON & Cie, Editeurs-Propriétaires.

BUREAUX: 34, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.

ERNEST PACAUD, Redacteur-en-chef.

QUEBEC, 30 JUILLET 1885

CHRONIQUE DE VOYAGE

La maladie des voyages—Guérison facile—Le tour du Saguenay—Avantages offerts par la compagnie du St Laurent—Une vieille connaissance, la compagnie des Ports du Golfe—Le *Miramichi*, rendez-vous des touristes—Puissante et florissante compagnie—Intéressante croisière dans le golfe—Douze jours sur l'eau salée—Un plaisir économique—Rencontres fortuites à bord—La Gaspésie, Summerside, Charlottetown, Pictou—L'influence de la musique.

On voyage énormément de nos jours. Particulièrement en été. Mais aussi, le moyen de se défendre de l'attraction centrifuge, avec les facilités et les procédés modernes de locomotion? La vapeur dévore le temps et l'espace et, ce qu'il ne faut pas dédaigner—elle n'écorche pas trop la bourse. On se déplace aujourd'hui avec une aisance qui jetterait dans d'inénarrables pâmoisons les bons vieux casaniers qui nous ont précédés sur cette planète, s'il leur était permis de revenir à la surface pour prendre de nos nouvelles de temps à autre.

Et puis la Faculté le recommande, que dis-je? elle l'ordonne: il n'y a pas à rejimber.

Avec la perspective d'un aussi agréable traitement, le nombre des malades augmente chaque année d'une manière alarmante! Dès le petit printemps, les rues sont pleines de phthisiques étioles, de méningites en toilette de voyage, qui n'attendent plus que les premières chaleurs pour aller demander une couple de mois de soulagement aux brises vivifiantes de la mer.

Le Québécois a cet avantage sur le reste de l'humanité que sa guérison est assurée, si grave que soit son cas: il a les remèdes pour ainsi dire sous la main. Nous nous contenterons pour le moment de donner l'adresse des meilleurs médecins, car il serait téméraire d'entreprendre d'en faire une énumération complète.

Le traitement le plus à la mode aujourd'hui, c'est le voyage du Saguenay. C'est devenu une institution. Il n'arrive pas un touriste à Québec qui n'aille faire son pèlerinage et jeter des ah! ah! admiratifs aux échos de la baie de ce nom. Mais aussi quelle charmante promenade! Élégants et rapides bateaux, heures commodées, bonne chère, société distinguée, équipage poli et prévenant, paysages grandioses qu'un léger tangage du vaisseau fait osciller sous vos yeux comme une toile de décor agitée par le va-et-vient des coulisses: ce n'est qu'un enchantement du commencement à la fin. Au passage, le bateau touche à la Malbaie, à la Rivière-du-Loup, à Tadoussac, où vous trouvez les jetées couvertes de monde élégant; vous êtes toujours certain de retrouver quelques connaissances dans ces colonies passagères.

Nous n'entreprendrons pas de décrire les phénoménales beautés du Saguenay, du Cap Eternité, de la Baie des Ha! Ha! Tout le monde va voir cela: c'est convenu. La compagnie du St Laurent, dont les somptueux vaisseaux font le service de ce côté, n'en est pas fiée; aussi reçoit-elle bien son monde.

Mais il est un autre itinéraire moins connu, et par conséquent, moins recherché, qui pourtant mérite considération. Nous serions heureux de contribuer à augmenter la vogue dont commencent à jouir les excursions dans le golfe à bord du *Miramichi*.

On se rappelle de l'ancienne "compagnie de steamers de Québec et des ports du Golfe". C'est encore la même sous la raison sociale simplifiée de la "compagnie de steamships de Québec". Il y a une quinzaine d'années, le *Miramichi*, le *Gaspé*, le *Secret*, le *Flamboyant*, le *Hadji*, étaient pour ainsi les seuls traits d'union entre les provinces maritimes et les vieilles provinces. La construction de l'Intercolonial est venue changer tout cela; aujourd'hui la compagnie ne tient plus qu'un vaisseau en service dans les eaux du St Laurent, le *Miramichi*, pour la commodité des seuls touristes, on peut le dire.

Les autres steamers de la compagnie sont placés sur d'autres lignes dans l'Atlantique, de New-York aux Bermudes, aux Antilles; en hiver, ils servent à transporter les riches voyageurs qui, sous prétexte de santé, vont se chauffer au soleil perpétuel du tropique.

La compagnie fait des affaires considérables et surtout florissantes. Son bureau central est à Québec, où elle a pour président l'hon. M. Pierre Garneau.

L'an dernier, un dividende de 6 p. c. est venu persuader ses actionnaires de l'habileté avec laquelle ses affaires sont administrées.

Nous avons eu récemment l'avantage de passer à bord du *Miramichi*. Nous avons parcouru le pays en tous sens, visité toutes les places d'eau en voguant aux Etats-Unis qu'au Canada; eh bien, sans exagération, il n'y a rien de supérieur à l'itinéraire du *Miramichi*, qui l'emporte même sur les promenades d'eau douce, en ce qu'il a de fortes saveurs salines et donne ainsi un avant-goût des voyages au long cours.

Le *Miramichi* part de Montréal tous les deuxièmes lundis à 4 h. de relevée; de Québec, le lendemain, mardi, à 2 h.; fait quelques stations, à la Pointe aux Peres, parfois à Petit Métis, à Matane, à Ste Anne des Monts, à la rivière Madeleine, au Bassin de Gaspé, à Percé. Le jeudi il part de Percé et traverse à l'île du Prince-Edouard—232 milles en pleine mer,—arrête quelques heures à Summerside, puis à Charlottetown pour permettre aux voyageurs de visiter un peu ces charmantes villes maritimes. De Charlottetown, nouvelle traversée à Pictou, où l'on arrive le samedi à temps pour prendre le rapide qui en quelques heures nous conduit à Halifax. Le steamer repart de Pictou le lundi après l'arrivée du train de Halifax, refait le même trajet en sens inverse, arrêtant aux mêmes ports, et rentre en rade de Québec le vendredi matin.

Près de 700 lieues en douze jours, c'est d'abord les plantureuses rives du St Laurent en bas de Québec, sur lesquelles s'échelonnent de riches paroisses, formant une perspective qui rivalise avec les bords du magnifique Hudson dont les Américains sont à bon droit si fiers. Puis la côte de la Gaspésie, avec ses plages battues par l'océan; le Bassin de Gaspé, avec ses nuées de barques de pêche s'abattant dès le point du jour sur les bancs de morue au large comme d'immenses volières de mouettes guettant leur proie; Percé, avec son merveilleux rocher, architecture bizarre, colossale, mesurant 258 pieds du sommet au niveau de la mer, immense nid d'oiseaux bizarres, dont les cris variés nous donnent au passage l'impression d'un concert inoubliable.

Douze jours de distraction incessante, d'une plage à l'autre. Et dire que l'on peut faire cette croisière, visiter les côtes de trois provinces, moyennant une trentaine de dollars! C'est presque incroyable. L'excellente table et les cabines confortables du bord sont à peine payées; le transport, le bien-être vont pardessus le marché. Le voyageur pressé peut encore simplifier son programme en partant le samedi matin par l'Intercolonial et allant à Pictou prendre le *Miramichi* le lundi soir pour revenir par eau.

Le *Miramichi* a pour capitaine un vieux marin qui connaît son métier. A l'entendre commander la manœuvre, on dirait d'un Anglais, et cependant c'est un bon Canadien-français. Le capitaine Baquet se multiplie pour vous rendre le voyage agréable. Il est en cela admirablement secondé par son équipage, notamment par le cuisinier puis par le maître d'hôtel M. Lavoie, deux hommes charmants.

On est toujours certain de trouver nombreux et agréables sociétés à bord. Ce n'est pas un des moindres charmes du voyage que la promesse imprévue de tant de voyageurs qui, d'abord un peu gênés du rapprochement, en prenant vite leur parti; une fois la glace brisée, au bout d'une couple de jours, on dirait d'une seule famille. Nous avons l'autre jour entre autres compagnons de voyage le rév. M. L. M. Lavallée, curé de St Vincent de Montréal, entre parenthèse un homme remarquable à qui une réputation d'éloquence justement acquise valut l'honneur d'être invité à prononcer le sermon de circonstance à la grande fête du 24 juin à Ottawa. En sa compagnie, il nous fut donné de visiter les cures des différentes villes où nous avons passé, ainsi que nombre de couvents.

Il y avait aussi à bord un bon nombre de dames et messieurs, qui parurent jouter de leur voyage avec une édifiante unanimité. Il y avait M. Oscar Lanctot, négociant montréalais; le rév. M. Casgrain, curé de Haverhill (Mass.); M. Robertson, gérant de la banque *British North America* à Ottawa, et Mme Robertson; M. McDonald, négociant de St Jean d'Iberville; Mlle Irvine, de l'île du Prince-Edouard; M. Garneau,

filis de l'hon. Pierre Garneau; M. Gustave Joly, avocat, fils de l'hon. H. G. Joly, et sa jeune épouse; Mme J. U. Gregory, Mlle Alice Gregory, de Québec, et Mlle Yvonne Genest, de Trois-Rivières; M. Arthur Audet, député-protonotaire de cette ville; M. et Mme Beaudry, de Montréal; M. LeBontillier, de Gaspé; enfin, plusieurs jeunes New-Yorkais. Toute une colonie.

Exilés du monde, nous nous doutions cependant bien qu'à l'heure même où les âpres fraîcheurs de la mer nous forçaient à endosser le paletot d'hiver et à maintenir la circulation du sang au moyen de marches forcées sur le pont du *Miramichi*, des milliers de nos semblables rôtièrent, haletaient sous les ardeurs du soleil dans les rues de Québec et de Montréal. Non que nous fussions nous-mêmes privés des rayons solaires; bien au contraire, plus d'un d'entre nous n'avaient jamais vu de pareils couchers de soleil. Favorisés d'un ciel serein, nous voyions succéder aux magnificences du crépuscule de merveilleux effets de lune sur le sillage du steamer, où nageaient des poissons étranges, qui se précipitaient gloutonnement sur les débris qu'on leur jetait.

Il nous serait impossible de recueillir toutes nos impressions de voyage dans une simple chronique de journal. Nous ne pouvons cependant terminer sans en rappeler un des plus agréables incidents. A Pictou, nous avons eu le plaisir de passer une après-midi en compagnie de M. l'abbé Lavallée et d'un jeune prêtre écossais de Pictou, le rév. M. McDonald, charmant homme qu'étre parenthèse les castors semblent vouloir convertir malgré lui, si l'on en juge par leur persistance à lui expédier leurs journaux. M. McDonald nous fit visiter le couvent de Pictou, fondé il y a cinq ans par les dames de la Congrégation, et maintenu au prix des plus grands sacrifices. La maison ressemble à un petit paradis par la propreté et l'élégance qui y règnent. Tout y respire la prospérité; mais à notre vive surprise, on nous apprit que l'institution avait été peu encouragée d'abord et qu'elle avait eu des débuts très difficiles, située qu'elle est au sein d'une population protestante, peut-être la plus fanatique de toute la Confédération. Les directrices du pensionnat ont triomphé des préjugés, sait-on comment? Par la musique. Peu à peu, la supériorité de leur méthode s'imposa, et la fable d'Orphée aux enfers se renouvela à leur profit. Aujourd'hui, la maison est solidement établie.

Une lettre de Riel

La lettre suivante, adressée par Riel à MM. Jules Tessier et L. P. Pelletier, secrétaires du comité de défense des Métis, a été reçue aujourd'hui même:

Prison de Régina, 16 juillet 1885.

Au comité de la défense des Métis, Québec.

Messieurs,

J'ai eu l'honneur et la joie de recevoir aujourd'hui la visite des amis distingués, des avocats dévoués et capables venus à la hâte auprès de moi pour me défendre.

Après l'entrevue que j'ai eue avec ces messieurs, je comprends la dette de reconnaissance que j'ai contractée envers les citoyens de Québec, envers leur comité brillant de grandeur d'âme, envers l'hon. juge Loranger qui a daigné prêter son nom et son influence à ce généreux mouvement dont le but est de voir à ce que justice soit connue et obtenue.

Messieurs les secrétaires, c'est vous demander beaucoup d'ouvrage que vous priez de me remercier pour moi les différents membres du comité pour la défense des Métis. Permettez-moi, cependant, de vous faire cette demande. Et veuillez me pardonner ce que la tâche aura de pénible pour vous.

Ayez la complaisance de faire parvenir aux bons, aux généreux citoyens de Québec et de Montréal l'expression de mes sentiments de reconnaissance. Dites-leur de ma part que mes bons sentiments et mes bons souhaits penchés de leur côté partent de mon cœur à leur adresse sous forme de dépêches.

La plume canadienne est noble et gracieuse en vos mains. Qu'elle touche à

mes humbles remerciements pour les transformer en action de grâces dignes des trois nationalités qui m'envoient chacune un défenseur de choix.

Dans une prison, un boulet au pied, je n'écris pas bien ce que je pense, en souffrant. D'ailleurs, ce que nous faites pour moi et pour mes bien-aimés frères et amis, compagnons de captivité, est au-dessus des expressions que nous avons pour en parler.

Bien fermement établie dans mon âme est la gratitude que j'éprouve envers vous tous et quelq'insuffisantes que soient mes paroles, excusez ce qu'elles ont de défectueux en considération du bien qu'elle voudraient nous dire.

Agréez les profonds sentiments de reconnaissance d'un homme qui a toujours cru travailler dans les intérêts de ses concitoyens.

J'ai l'honneur d'être, messieurs et mes amis, votre très humble et très reconnaissant serviteur

LOTIS RIEL.

ACTUALITES

Le *Journal de Québec* nous accuse de vouloir faire croire aux Métis que "leur cause est juste."

Le confrère serait bien empêché de prouver qu'elle est injuste.

Hier après-midi, le fleuve était couvert de voiles, à l'occasion de courses entre yachts de 11 tonneaux et au-dessus.

Les concurrents ont été:
Le *Foam*, M. G. C. Scott.
Le *Favorite*, M. Wm McLimont, jr.
Le *Sérieux*, M. A. J. Anger.
Le *Montagnais*, M. J. B. Morin.
L'*Iris*, M. T. S. Hetrheington.
L'*Osprey*, M. J. S. Thom.
L'*Osprey* est arrivé premier et a gagné la coupe; le *Montagnais* deuxième, puis l'*Iris*.

L'archevêque de Canterbury, l'évêque anglican de Londres, le cardinal Manning, MM. Worley et Reid, viennent de signer un rapport dans lequel ils déclarent qu'après enquête ils se sont assurés de la vérité des faits scandaleux signalés par le *Pall Mall Gazette*.

Dit le *Courrier de Saint-Hyacinthe*:

"Mgr Gravel, après son sacre qui aura lieu le 2 août, laissera Rome le 6 pour prendre le steamer à Liverpool le 13. Sa Grandeur arrivera à Québec le 22 ou 23 août, et se rendra directement à Nicolet."

On dit que les articles scabreux du *Pall Mall* ont été inspirés par un ouvrage que l'éditeur Calmann Lévy vient de mettre en vente: *Jacques Bonhomme chez John Bull*, par F. de Jupilles.

On y trouve tous les renseignements et tous les détails divulgués avec tant de fracas par le journal anglais.

Dit le *Globe*, le grand journal libéral:

"On peut, dit-il, ne pas approuver la révolte des Métis, mais on ne saurait s'empêcher d'avoir de la sympathie pour ceux qui ont pris part à cette révolte et de reconnaître leur courage. Il est malheureux, continue-t-il, qu'à Toronto on ait voulu brûler Riel en effigie. Ceux qui ont fait cela ne sont que des personnes qui aiment à rester à la maison quand il y a du danger au dehors, mais qui seraient loin de désirer la rencontre en chair et en os de ceux qu'ils sont prêts à brûler ainsi en effigie."

Quel langage sympathique pour les Canadiens-Français!

Dire que c'est un journal anglais et protestant, publié au centre même du fanatisme, qui a le courage de prendre ainsi la part des vaincus métis contre leurs insolents vainqueurs!

Qu'on vienne donc encore nous nier que les libéraux d'Ontario soient les meilleurs amis des canadiens-français!

La presse conservatrice publie la dépêche que voici:

"Winnipeg, 27 juillet.

"Xavier Letendre, alias Batoche, est en cette ville. Avant l'insurrection, il était l'un des hommes les plus riches

Au moment de mettre sous presse, nous recevons de Régina la dépêche suivante datée d'hier:

"Régina, T. N. O., 29 juillet.

ERNEST PACAUD
L'Électeur.

"Procès finit demain—Graves préjugés contre le prisonnier.—La défense a prouvé la folie de Riel—Lemieux parlera aux jurés demain."

Comme on le voit, le procès se termine aujourd'hui, et demain nous serons peut-être en position de faire connaître le verdict.

* * *

On est sur le point d'organiser une série de fêtes à l'hon. M. Pope, à Sherbrooke et autres endroits dans les cantons de l'Est, parce qu'il a réussi à faire passer le Pacifique à travers ces comtés.

Nous n'avons assurément rien à redire à cela. La population des cantons de l'Est fait tout simplement preuve de reconnaissance envers son représentant dans le cabinet qui a réussi à dépouiller tout le reste de la province à son profit.

Mais, s'il y avait chez nous autant d'esprit public que chez la population des cantons de l'Est, nous organiserions, comme pendant des démonstrations en l'honneur de M. Pope, des meetings d'indignation pour recevoir MM. Langevin et Caron, qui nous ont si lâchement et si indignement trahis.

* * *

Nous annonçons il y a quelques jours que le ministère Salisbury avait été défait aux communes sur une mesure ministérielle; mais nous n'avons pas eu à annoncer sa résignation.

Lord Salisbury a déclaré que son gouvernement était exempt de cette faiblesse, par suite des circonstances extraordinaires dans lesquelles il avait vu le jour et de l'arrangement qu'il avait fait avec M. Gladstone et l'opposition. Il est décidé à essayer impassiblement tous les échecs qu'il plaira au Parlement de lui infliger et d'attendre ainsi, à travers les horions de l'opinion publique, l'heure des prochaines élections générales en novembre prochain.

Il y a quelque chose d'abject dans cet amour éfrené du pouvoir dont les conservateurs, un peu partout, semblent avoir fait une espèce de vertu cardinale.

* * *

Pendant que le *Globe*, journal anglais et protestant publié à Toronto, réclame plus ample justice pour les Métis, le *Courrier du Canada*, journal français et catholique publié à Québec, proclame que ces mêmes Métis ont reçu du gouvernement plus de justice qu'ils n'y avaient droit.

* * *

Nos adversaires n'ont pas besoin de s'efforcer au sujet de la succession de l'hon. M. Chapais.

Sir John a déclaré, paraît-il, que cette nomination n'aurait pas lieu avant l'ouverture de la prochaine session.

* * *

Le *Courrier du Canada* prétend que le gouvernement veut sérieusement donner *fair play* aux défenseurs de Riel.

Très bien. Mais alors pourquoi ce même gouvernement a-t-il enjoint au général Middleton de ne pas se dessaisir de certains papiers, de ne pas desserrer les dents sur certains faits venus à sa connaissance et qui seraient, paraît-il, de nature à jeter une vive lumière sur la part de responsabilité de chacun dans les causes de l'insurrection? Pourquoi défend-il de communiquer ces papiers et ces faits au tribunal de Régina?

Si la culpabilité des accusés métis est évidente, pourquoi étouffer des révélations qui devraient, à ce compte, les écabler davantage?

On veut donc, plutôt que de compromettre le bien mal acquis de quelques spéculateurs véreux, courir le risque de condamner des innocents, sauf à ajouter plus tard leurs noms au lugubre chapitre des erreurs judiciaires!

Et le *Courrier du Canada* approuve cela!

à Batoche: il habitait une maison splendide, possédait un grand magasin et faisait un très grand commerce, ayant trois entrepôts parmi les sauvages. Il fut absent de Batoche tout l'hiver, sa vieille mère et ses sœurs ayant été laissées en charge de la maison. Quand la vieille dame vit descendre les troupes dans la montagne de Batoche, elle ferma les portes et s'enfuit avec ses petits enfants. Pendant son absence, les portes furent enfoncées, et tout le mobilier fut enlevé. Les pertes de Xavier Letendre sont évaluées à plus de \$40,000 et c'est aujourd'hui un homme ruiné. Deux femmes sont déjà mortes de misère et plusieurs sont si gravement malades qu'il n'y a plus aucun espoir de les sauver. Vous pouvez continuer, écrivains conservateurs, à nier les actes de brigandage commis au Nord-Ouest, pourvu que vous continuiez aussi à vous donner le démenti dans vos propres colonnes.

Voici la liste des cardinaux nommés au dernier consistoire tenu à Rome le 27 juillet:

L'archevêque Moran, d'Australie; l'archevêque Melchior, de Cologne; l'archevêque Capelatro, de Capoue; l'archevêque Balogini, de Bologne; l'évêque Schillfino et Monseigneur Cristofori.

Dix-huit archevêques et évêques furent aussi nommés, y compris le Très révé. Dr Walsh, prêtre au collège Wainnouth, Irlande, au poste d'archevêque de Dublin, et le très révé. Dr Gross comme archevêque d'Orégon, États-Unis.

M. le Capitaine Sheppard, aide-de-camp de Son Honneur le lieutenant-Gouverneur, est en villégiature à l'Iroquois House, St Hilaire.

Une dépêche de Londres au Globe mande que M. George Stephen et l'hon. D. A. Smith, du Pacifique Canadien, s'embarqueront le 13 août pour revenir au Canada.

Nous apprenons avec plaisir que Mme Garneau est beaucoup mieux. Elle est revenue avant-hier à la ville.

Le lieutenant-colonel Oswald, de l'artillerie de garnison de Montréal, conseiller à ses hommes de garder aussi longtemps que possible leurs serps de terre parce que la valeur de la propriété foncière augmentera rapidement au Nord-Ouest.

Le général Middleton est attendu à Ottawa au commencement de la semaine prochaine.

Il doit ramener avec lui le cheval qu'il a volé aux Métis.

M. E. L. Pacaud, avocat C. R., est parti ce matin de Québec pour se rendre en excursion à Rustico, Ile du Prince-Edouard.

Rustico est une des stations balnéaires les plus en renom dans les Provinces Maritimes.

Sir John et Lady MacDonald passeront ici demain pour se rendre à leur maison de campagne à la Rivière-du-Loup.

Ils s'arrêteront à l'Islet, où ils seront joints par madame Pope, en ce moment en visite chez la famille de l'hon. juge Caron.

Une conférence de l'association fédérale de l'empire britannique pour délibérer sur la fédération impériale aura lieu le 14 juin 1886 à Londres, à Exter Hall.

On proposera une constitution organisant un parlement fédéral où le Canada aurait 43 représentants et l'Australie 48.

Un journal du Manitoba dit:

"Gros-Ours joue vraiment de malheur. En 1876, il refusa de signer le traité parce qu'il n'y avait pas de clause particulière empêchant de pendre un indien.

Il serait curieux que le seul indien qui ait relevé ce point fut le premier pendu au Nord-Ouest.

Gros-Ours avait là une singulière prévision."

LE PROCES DE RIEL

(Audience de mardi)

Nous reprenons notre récit au point où nous l'avons laissé hier, au moment où l'acte d'accusation venait d'être lu par le greffier.

M. Osler, C. R., ouvrit la cause par un long réquisitoire contre le prisonnier. Il se dit capable de prouver que Riel avait dirigé l'insurrection, et produisit une lettre de Riel au major Crozier dans laquelle on demandait la reddition du fort Carlton, ainsi que d'au-

tres pièces où il est question de l'enlèvement des cadavres du champ de bataille du lac au Canard et d'incitation à la révolte.

Les témoins de la Couronne

Le Dr Willoughby, de Saskatoon, a été le premier témoin entendu de la part de la Couronne. Il dit que Riel lui avait avoué que la révolte au temps des troubles à Calgary ne pouvait être comparée à ce qui aurait lieu à l'avenir. Riel lui dit qu'aussitôt qu'il aurait porté le premier coup, une proclamation serait lancée et les sauvages se joindraient à lui. Il aurait le support des États-Unis.

Le temps était arrivé où il gouvernerait ce pays ou périrait dans la tentative. "J'ai l'intention, dit Riel, de former dans le Nord-Ouest un gouvernement composé d'hommes craignant Dieu et non pas comme ceux qui sont à Ottawa."

Le pays devait être divisé en sept parties; il devait y avoir une Nouvelle-Irlande dans le Nord-Ouest.

Transquestionné par M. Fitzpatrick, le témoin déclara que le prisonnier n'était pas armé lorsque cette conversation eut lieu.

Re-examiné par M. Robinson, le témoin déclara qu'on donna un fusil au prisonnier au moment de son départ.

Le témoin suivant est Thomas McKay, un Métis. C'est en mars dernier qu'il a d'abord entendu parler de l'agitation. Il entendit dire que Riel excitait les Métis à prendre les armes. Vers le 20 mars, il reçut une lettre du major Crozier lui disant que les Métis commettaient des déprédations et lui demandant d'envoyer des renforts à Carleton. Le capitaine Moore partit pour cet endroit avec deux hommes. Le témoin alla ensuite à Batoche où il trouva la rivière gardée par des hommes armés. Il traversa et vit Riel qui l'accusa de négliger son peuple, ajoutant que sans des hommes comme lui les griefs des Métis seraient redressés depuis longtemps. Riel devint très excité et dit: "Vous ne savez pas qui nous sommes; c'est une guerre d'extermination que nous voulons; il nous faut du sang, du sang et encore du sang. Il n'y a que le sang pour nous satisfaire."

Riel accusa le témoin, devant le conseil, d'une foule de choses dont il n'était pas coupable. Philippe Garneau agissait comme secrétaire et prenait note des témoignages produits contre le témoin.

Il retourna à Carleton le 24 mars et fut envoyé par le major Crozier pour découvrir quelque chose au sujet du commissaire Irvine qu'on disait en route avec du renfort.

Le témoin décrit ensuite la bataille du lac au Canard et l'évacuation de Carleton.

Transquestionné par M. Greenshield, — Il n'a jamais eu querelles personnelles avec Riel. Riel a déclaré qu'il ferait une démonstration hostile au gouvernement.

John Astley, arpenteur de Prince-Albert qui était un des prisonniers de Riel, dit qu'il a affiché dans l'établissement une proclamation de Crozier qui a été ensuite déchirée. Il raconte son arrestation et son emprisonnement par Riel et sa libération par les volontaires à Batoche. Riel lui a avoué qu'il avait ordonné à ses hommes, au nom du Tout Puissant, de tirer au lac au Canard, mais il ajouta qu'il n'avait donné cet ordre que lorsque les hommes du Major Crozier eurent fait feu. Riel lui a aussi dit qu'il livrerait un autre combat aux soldats afin d'obtenir du général Middleton de meilleures conditions pour faire sa soumission.

Transquestionné par M. J. C. Johnston — Il dit à Riel que c'était mauvais d'employer les Indiens pour sa cause; alors le prisonnier répondit que ce n'était pas son désir, mais celui de ses associés.

H. Ross, Pierre William Tompkins et George Noss corroborent l'évidence du dernier témoin, ainsi que l'agent indien Lash, qui était aussi un des prisonniers des rebelles.

A six heures la Cour s'ajourne. Riel a pris de nombreuses notes de tout ce qui se passe et depuis qu'on a produit son ultimatum à Crozier et ses menaces à Middleton de massacrer les prisonniers, il surveille les procédés avec encore plus d'attention. Le général Middleton a assisté au procès toute l'après-midi.

SCISSION DANS LE PARTI TORY EN ANGLETERRE

On télégraphie de Londres, 29.—On vient d'apprendre dans le public le nouvelle d'une scission qui s'est produite dans le camp tory et qui menace de devenir sérieuse.

Lord Randolph Churchill a refusé, au dernier moment, d'assister à une grande assemblée de conservateurs qui doit avoir lieu à Liverpool et pour laquelle il avait été inscrit comme un des principaux orateurs. Il motive son refus du fait que les deux membres tory pour Liverpool n'ont pas voulu le seconder à propos de la politique irlandaise du cabinet.

On télégraphie de Londres, 29.—On vient d'apprendre dans le public le nouvelle d'une scission qui s'est produite dans le camp tory et qui menace de devenir sérieuse.

Lord Randolph Churchill a refusé, au dernier moment, d'assister à une grande assemblée de conservateurs qui doit avoir lieu à Liverpool et pour laquelle il avait été inscrit comme un des principaux orateurs. Il motive son refus du fait que les deux membres tory pour Liverpool n'ont pas voulu le seconder à propos de la politique irlandaise du cabinet.

On télégraphie de Londres, 29.—On vient d'apprendre dans le public le nouvelle d'une scission qui s'est produite dans le camp tory et qui menace de devenir sérieuse.

Lord Randolph Churchill a refusé, au dernier moment, d'assister à une grande assemblée de conservateurs qui doit avoir lieu à Liverpool et pour laquelle il avait été inscrit comme un des principaux orateurs. Il motive son refus du fait que les deux membres tory pour Liverpool n'ont pas voulu le seconder à propos de la politique irlandaise du cabinet.

On télégraphie de Londres, 29.—On vient d'apprendre dans le public le nouvelle d'une scission qui s'est produite dans le camp tory et qui menace de devenir sérieuse.

Lord Randolph Churchill a refusé, au dernier moment, d'assister à une grande assemblée de conservateurs qui doit avoir lieu à Liverpool et pour laquelle il avait été inscrit comme un des principaux orateurs. Il motive son refus du fait que les deux membres tory pour Liverpool n'ont pas voulu le seconder à propos de la politique irlandaise du cabinet.

On télégraphie de Londres, 29.—On vient d'apprendre dans le public le nouvelle d'une scission qui s'est produite dans le camp tory et qui menace de devenir sérieuse.

Lord Randolph Churchill a refusé, au dernier moment, d'assister à une grande assemblée de conservateurs qui doit avoir lieu à Liverpool et pour laquelle il avait été inscrit comme un des principaux orateurs. Il motive son refus du fait que les deux membres tory pour Liverpool n'ont pas voulu le seconder à propos de la politique irlandaise du cabinet.

On télégraphie de Londres, 29.—On vient d'apprendre dans le public le nouvelle d'une scission qui s'est produite dans le camp tory et qui menace de devenir sérieuse.

Lord Randolph Churchill a refusé, au dernier moment, d'assister à une grande assemblée de conservateurs qui doit avoir lieu à Liverpool et pour laquelle il avait été inscrit comme un des principaux orateurs. Il motive son refus du fait que les deux membres tory pour Liverpool n'ont pas voulu le seconder à propos de la politique irlandaise du cabinet.

On télégraphie de Londres, 29.—On vient d'apprendre dans le public le nouvelle d'une scission qui s'est produite dans le camp tory et qui menace de devenir sérieuse.

Lord Randolph Churchill a refusé, au dernier moment, d'assister à une grande assemblée de conservateurs qui doit avoir lieu à Liverpool et pour laquelle il avait été inscrit comme un des principaux orateurs. Il motive son refus du fait que les deux membres tory pour Liverpool n'ont pas voulu le seconder à propos de la politique irlandaise du cabinet.

Le juge des prisonniers Métis

SON IGNORANCE ET SA PARTIALITE

L'ORGANE DE SIR HECTOR PRETEND QU'IL N'EST QU'UN INSTRUMENT DE VENGEANCE

Si l'on en croit le Monde, organe reconnu de l'honorable ministre des Travaux Publics, le juge Richardson qui préside à l'instruction du procès de Riel serait d'une ignorance incroyable. Ce magistrat, au dire de l'organe, ne serait ni plus ni moins qu'un vulgaire instrument et le procès qui s'instruit en ce moment ne saurait inspirer au public la confiance et le respect dus à la majesté de la justice.

Nous citons: "Vous croyez sans doute que dans ce débat de haute jurisprudence, dans ce fouillis d'objections s'appuyant sur vingt statuts différents, cherchant à s'abriter derrière l'autorité des plus éminents juristes, soulevant les points de droit abstrait les plus épineux, dans ce chassé-croisé d'arguments contradictoires demandant l'attention la plus sérieuse pour en suivre les développements, le juge—je dis le juge, car il n'y en a véritablement qu'un, l'autre est là pour la montre—le juge donc s'est trouvé embarrassé.

Ah! mais c'est que vous ne connaissez pas le juge Richardson. C'est un phénomène de juge que cet homme-là, la plus haute expression de la science judiciaire, un génie transcendant auquel on ne rend pas justice évidemment en le laissant croupir ici. Que venez-vous parler d'embarrasser un homme comme cela! Les autorités citées? Mais, il en fait sa nourriture quotidienne, il n'y a pas une ligne de tout cela qu'il ne sache par cœur. Les statuts? Bah! ils sont rangés par ordre, clause par clause, dans sa mémoire, comme les carreaux d'un échiquier dans la tête d'un joueur d'échecs. Les objections soulevées? Bagatelle et jeu d'enfant que tout cela pour lui.

Il s'agit d'un procès de la plus extrême gravité, qui aura un retentissement énorme dans le pays, qui créera un précédent dont on ne manquera pas de s'autoriser plus tard, qui touche aux intérêts les plus majeurs et qui peut avoir des conséquences redoutables!—Eh bien, est-ce que vous ferez par hasard au président de ce tribunal unique, l'injure de croire qu'il n'est pas, par ses études approfondies, à la hauteur d'une pareille situation, sans qu'il lui faille encore recourir à des notes, consulter des autorités, comparer des statuts, délibérer enfin?

Il s'agit en définitive de la vie d'un homme qui a été mêlé à des événements qui laisseront leur trace dans l'histoire du pays. Bah! qu'est-ce après tout que la vie d'un homme et qu'y a-t-il dans celle de Riel qui doive préoccuper davantage un esprit de la trempe du juge Richardson?

"Si je comprends bien votre plaidoyer, dit-il à M. Fitzpatrick, vous prétendez que la loi de 1880 en tant qu'elle s'applique au cas actuel est ultra vires? — Mais oui, Votre Honneur, répond M. Fitzpatrick, notre plaidoyer revient à cela en définitive. — Eh bien, comme je ne partage pas la même opinion, je rejette votre plaidoyer.

Eh bien! ne vous avais-je pas dit que c'était la science infuse que ce juge? Ah! infortunée plaideuse de la province de Québec qui vous plaignez sans cesse des lenteurs de la justice, que n'êtes-vous à Bégin devant le juge Richardson! Voilà l'homme qui a trouvé le moyen de rendre la justice expéditive.

Ah! elle est amère, l'ironie que je dépense en ce moment à l'adresse de cet homme, car enfin il s'agit ici de l'administration de la justice criminelle, une chose que dans tous les pays civilisés on entoure des plus grandes garanties et dont on fait l'une des colonnes sacrées de l'ordre social. Et quand cette chose est confiée à de pareilles mains, quel respect veut-on que l'on ait pour les dispensateurs de la justice, et quelle sécurité peut-on avoir dans un pays où une sinistre farce comme celle-là est possible?

Riel, si coupable qu'il puisse être et si grande que soit la responsabilité qui lui incombe—et je ne suis pas de ceux qui l'exosent, tant s'en faut—a droit à un procès impartial. Il y a d'autant plus droit que son offense est plus grave et sa responsabilité plus lourde.

Il a droit de s'attendre qu'on pèsera mûrement tout ce qui se rapporte à la part qu'on lui attribue dans le drame qui vient d'ensanglanter le Nord-Ouest, qu'on ne disposera pas à la légère et sommairement des représentations qu'on fait valoir en son nom pour sa défense.

La conscience publique elle-même a le

droit d'être satisfaite que, s'il a été trouvé coupable, ce n'est qu'après avoir épuisé en sa faveur tous les moyens d'établir qu'il ne l'était pas. Le gouvernement lui-même est intéressé à ce qu'aucune excuse ne soit laissée à l'accusé, afin qu'en ne puisse pas plus tard venir lui reprocher cette mort comme une injustice ou une imprévoyance criminelle.

Eh bien, une décision ab impromptu comme celle rendue, séance tenante, par le juge Richardson sans même consulter son collègue sans même recourir aux quelques notes qu'il avait prises, laisse la porte ouverte à toutes les conjectures et ne satisfait personne.

Ah! ça! s'écrie la Presse à la lecture de cet article, mais M. Richardson aurait-il, par hasard, été désigné pour instruire ce procès par l'opposition? Est-ce M. Blake ou Sir Alexander Campbell qui a ordonné que Riel fut transporté du district où l'offense a été commise pour qu'il subit son procès à Regina devant M. le magistrat Richardson? On le croirait en voyant les organes du ministère critiquer aussi amèrement la composition du tribunal.

Enquête du coroner sur le drame de l'Intercolonial s'est continuée hier toute la journée. On a interrogé les témoins Letarte, conducteur du train; A. R. McDonald, surintendant de l'Intercolonial; sergent Harpe, qui ont tous corroboré les faits précédemment connus.

Le chef de police Shortell, de Stillwater (Minn.), est arrivé en cette ville hier matin, pour suivre l'affaire. Kerr a été enterré hier après-midi dans le cimetière Mount Hermon.

Le détective Kehoe a été de nouveau emprisonné en attendant la fin de l'enquête. Il a pour avocat M. Jules Tessier.

M. L. Gill, Ptre, décédé hier à l'hôpital du Sacré-Cœur, était membre de la société ecclésiastique Saint Joseph.

H. TETU, Ptre. Archevêché de Québec, 30 juillet 1885.

L'AFFAIRE KERR-KEHOE

Le desservant de Notre-Dame de la Garde a obtenu la permission des autorités de tenir des registres de mariages, baptêmes et sépultures.

On dit que la chapelle de Notre-Dame de la Garde appartient maintenant à la population canadienne-française de la localité.

Le premier mariage qui ait été béni dans cette chapelle a eu lieu mardi. Les conjoints étaient Simon Bichat et Mlle Urina. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Lessard. La cérémonie a été très solennelle.

La Sœur Marie de Bonsecours, autrefois supérieure du couvent des Sœurs de la charité de Lévis et depuis quelques années supérieure du couvent de St Nicolas, est partie ce matin pour St Thomas de Montmagny, où elle est appelée comme supérieure du couvent des Sœurs de la Charité récemment établi en cette ville.

Dimanche, des enfants jouaient dans une arrière-cour rue St Réal, lorsqu'un des petits garçons, tirant un couteau de sa poche, en frappa un des camarades dans le dos. La blessure n'étant pas dangereuse, il ne sera rien fait à ce petit sauvage.

M. Beemer a télégraphié hier qu'il arriverait à Québec aujourd'hui pour assister à l'ouverture complète du nouvel aqueduc.

Le 15 juillet courant, au presbytère de Ste Brigitte des Saults, chez son fils le révé. Messire A. Smith, prêtre curé, de cette paroisse, Dame Marie Rose Charland, épouse de Jos. A. Smith, écuier, médecin, rendait sa belle âme à Dieu à l'âge de 84 ans et 7 mois. Elle était née à l'Ancienne Lorette de Québec le 25 décembre 1810.

Elle laisse pour pleurer sa perte son époux, cinq enfants, quarante petits-enfants et arrière-petits enfants.

Elle a eu des funérailles pompeuses à la Baie du Febvre lundi le 20 courant.

Tout un public ahuri, en particulier la population de la Basse-Ville et d'une partie de la Haute Ville, appelle de tous ses vœux l'expiration du contrat que MM. Carrier et Lainé, de Lévis, ont signé avec le département de la marine et des pêcheries pour la fabrication des sifflets de brume destinés aux phares du golfe. Tout le long du jour, on entend qu'un beuglement. Ne pourrait-on

MM. Oct. Lemieux & Cie ont reçu une grande quantité de meubles nouveaux, qu'ils vendront à l'encan vendredi le 31 juillet à leur salle No 253 rue et Faubourg St Jean, Québec; le tout se compose d'ameublements de salon couverts en crin, meubles de parloir, table dessus en marbre, jardinière, miroir, de corniche, peinture, tapis, chaises montées sur broche, sideboards dessus en marbre, sideboards avec miroir, table à diner, prelatris, un grand assortiment d'ameublements de chambre à coucher en noyer noir dessus en marbre, matelas en crin, matelas en laine, et quantité d'autres effets.

Tout ce qui sera mis à l'enchère sera vendu sans réserve.

La vente commencera à 2 heures précises.

Nous croyons devoir dire à ceux qui ont besoin de meubles de ne pas manquer cette occasion; les meubles sont d'un fini parfait et faits sur commande et seront vendus sur garantie.

Ceux qui ne peuvent pas assister à l'encan pourront acheter à vente privée à très bas prix.

N'oubliez pas, vendredi le 31 juillet à 2 heures. Visible jeudi toute la journée. 3 fs.

ENCAN DES MEUBLES D'UNE SUCCESSION

MM. Oct. Lemieux et Cie, ont reçu instruction des intéressés de vendre à l'encan samedi le 1er août au No 42 rue Garneau Haute-Ville, tous les meubles de la succession consistant en: ameublement de salle à diner, table à diner, bibliothèque, prelat anglais, vaisselle, ameublement de chambre à coucher, commode, canapé, lit de plumes, matelas de crin, couvertes, lingerie, bijoux, robes de soie noire et de couleur; aussi tous les effets d'une buvette. [Bar], pompe à bière argentée, carafes, verrerie, sofa etc.

Le tout vendu absolument sans réserve.

La vente commencera à 1 heure et demie précises. 2 fs

ANNONCES NOUVELLES

Réduction. — D. H. GEGGIE. Poètes à gaz. — D. H. GEGGIE. Avis public. Soumissions demandées. Les célèbres pianos Knabe — L. E. N. Pratte. Déménagés — Bernard & Allaire. Ligne de la malle Royale — A. Gaboury.

NOUVELLES LOCALES

AUJOURD'HUI 30 JUILLET: De l'octave — Lever du soleil à 4 h. 27, coucher à 7 h. 15.

Quarante-heures demain à Tewkesbury. Temps: ensoleillé et très chaud — Thermomètre: 96°.

CHRONIQUE DU FEU

Le feu s'est déclaré hier avant-midi à 11 heures chez M. Chrysostôme Langelier, avocat, rue St Ursule. Peu s'en fallut que l'incendie ne se propagât. Les pompiers ont heureusement pu maîtriser le danger de suite.

PERSONNEL

Le révé. M. F. Côté, curé de St Valérien de Shefford, est en cette ville.

LES PELERINAGES

Les pèlerins d'Ottawa qui ont visité la Bonne Ste Anne hier étaient au nombre de près de 1,500.

Le pèlerinage des membres de la société Saint Vincent de Lévis à la Bonne Sainte Anne aura lieu dimanche, le 9 août, en même temps que celui de l'Union St Joseph de St Roch.

L'affaire est telle à Ste Anne cette année que les organisateurs des pèlerinages sont obligés de s'incrimer longtemps à l'avance s'ils veulent y passer le dimanche.

Tous les dimanches sont retenus jusqu'au mois de septembre. Les gens du pays commencent à comprendre quel immense avantage il y aurait pour eux à avoir un chemin de fer sur la côte de Beauce.

Il y aurait des pèlerinages l'hiver comme l'été, et cette délicieuse région serait, en outre, visitée par un grand nombre de touristes attirés par sa belle nature et ses perspectives incomparables.

ARRESTATION IMPORTANTE

Un jeune homme, accusé d'avoir ouvert des lettres chargées qui lui avaient été remises pour être jetées à la poste, a été arrêté, mardi, dans une maison mal famée du quartier Montcalm. On a trouvé \$30 dans son porte-monnaie et \$5 dans une lettre qui avait été ouverte. Il a comparu devant la cour et a été écroué en attendant son procès.

NOTRE-DAME DE LA GARDE

Le desservant de Notre-Dame de la Garde a obtenu la permission des autorités de tenir des registres de mariages, baptêmes et sépultures.

On dit que la chapelle de Notre-Dame de la Garde appartient maintenant à la population canadienne-française de la localité.

Le premier mariage qui ait été béni dans cette chapelle a eu lieu mardi. Les conjoints étaient Simon Bichat et Mlle Urina. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Lessard. La cérémonie a été très solennelle.

NOUVELLE SUPERIEURE

La Sœur Marie de Bonsecours, autrefois supérieure du couvent des Sœurs de la charité de Lévis et depuis quelques années supérieure du couvent de St Nicolas, est partie ce matin pour St Thomas de Montmagny, où elle est appelée comme supérieure du couvent des Sœurs de la Charité récemment établi en cette ville.

COUP DE COUTEAU

Dimanche, des enfants jouaient dans une arrière-cour rue St Réal, lorsqu'un des petits garçons, tirant un couteau de sa poche, en frappa un des camarades dans le dos. La blessure n'étant pas dangereuse, il ne sera rien fait à ce petit sauvage.

L'AQUEDUC

M. Beemer a télégraphié hier qu'il arriverait à Québec aujourd'hui pour assister à l'ouverture complète du nouvel aqueduc.

Le 15 juillet courant, au presbytère de Ste Brigitte des Saults, chez son fils le révé. Messire A. Smith, prêtre curé, de cette paroisse, Dame Marie Rose Charland, épouse de Jos. A. Smith, écuier, médecin, rendait sa belle âme à Dieu à l'âge de 84 ans et 7 mois. Elle était née à l'Ancienne Lorette de Québec le 25 décembre 1810.

Elle laisse pour pleurer sa perte son époux, cinq enfants, quarante petits-enfants et arrière-petits enfants.

Elle a eu des funérailles pompeuses à la Baie du Febvre lundi le 20 courant.

UNE NUISANCE PUBLIQUE

Tout un public ahuri, en particulier la population de la Basse-Ville et d'une partie de la Haute Ville, appelle de tous ses vœux l'expiration du contrat que MM. Carrier et Lainé, de Lévis, ont signé avec le département de la marine et des pêcheries pour la fabrication des sifflets de brume destinés aux phares du golfe. Tout le long du jour, on entend qu'un beuglement. Ne pourrait-on

trouver un nouveau procédé pour accorder ces utiles instruments de manière à ne pas ahurir les gens à une lieue à la ronde ?

ACCIDENT FATAL

Vendredi, le 24 courant, M. Nazaire Langlois, ci-devant de Québec, et qui a été longtemps propriétaire d'un hôtel sur le chemin Lorette, s'est tué en travaillant sur le toit d'une bâtisse à Windsor, Ontario. Le malheureux est tombé d'une hauteur de quarante pieds environ sur le sol, se cassant une jambe et s'ouvrant le crâne d'une manière affreuse.

L'infortuné n'a pas repris connaissance et est mort trois heures après.

ACCIDENT

Mardi après-midi, un petit garçon tomba du haut du quai Webster rue Champlain, dans une barge de canal qui y était accostée, et s'infligea des blessures assez graves au visage.

MORTE EN PRISON

Une idiote du nom de Adeline Dumont, est morte hier matin en prison où elle était enfermée depuis peu. Une enquête aura lieu cette après-midi.

UN REQUIN A LA MALBATE

Gare à vous, baigneurs ! L'an dernier, c'était le serpent de mer ; cette année, c'est un requin, mais cette fois en chair et en os, qui est venu s'échouer avant-hier soir dans les fascines à pêche du lieutenant-colonel Reeve. Le terrible captif mesure 11 pieds 7 pouces.

HUISSIERS MALTRAITES

Deux huissiers qui se sont présentés hier dans une maison de la rue du Roi pour verbaliser, n'ont pu le faire sans quelque difficulté.

La maîtresse de la maison, voyant que ses meubles allaient être sacrifiés, s'est payé le luxe d'en casser quelques-uns sur le dos des exécuteurs de la loi. Il a fallu l'aide de deux sergents de ville pour maîtriser cette maîtresse femme.

APRES DIX ANS

Hier a comparu devant le juge Chauveau un particulier dont le cas est complexe. Il y a dix ans, il était parti de Québec, abandonnant sa "légitime" pour suivre la bonne ou la mauvaise fortune d'une autre femme. Ces jours-ci, il reparait flâné de deux enfants au domicile de son épouse, qui tient une pension rue St Jean. La délaissée refusa de le percevoir, en dépit de ses supplications.

Mardi soir, assisté d'une bande de voyous, il pénétra dans l'arrière-cour et fit l'assaut du toit conjugal, sans succès toutefois. Le lendemain, la femme faisait une plainte devant le tribunal et le triste sire était pincé et amené devant le tribunal de police.

GRANDE REDUCTION

Ce que c'est que la concurrence ! La compagnie de lumière électrique n'a pas plutôt annoncé qu'elle allait utiliser l'inépuisable pouvoir d'eau du Montmorency et opérer ainsi une économie assez considérable pour pouvoir mettre son système d'éclairage à la portée de toutes les bourses, que la Compagnie du gaz de Québec, contre laquelle on a tant crié, sent le besoin d'innover elle aussi. Elle annonce dans nos colonnes une réduction générale de son tarif. Ainsi le gaz d'éclairage sera fourni, à partir du 1er août, au prix net de \$1.80 le mille pieds cubes.

De plus, la Compagnie du gaz offre son combustible pour la cuisine, le chauffage et les machines au prix remarquablement bas de \$1.25. Nous appelons l'attention de tous nos lecteurs sur ces offres avantageuses.

NOYE

Un homme du nom de Alfred Matte, employé chez MM. Marsh et Polley, s'est noyé en se baignant hier après-midi près du pont de l'aqueduc, sur la rivière St Charles. Il était accompagné d'un de ses amis nommé Malouin, qui fit tout ce qui lui fut possible pour le sauver, mais qui ne put réussir vu la résistance désespérée que le malheureux faisait pour le relever et l'entraîner lui-même à une mort inévitable. Son corps a été retrouvé une heure après l'accident.

PARU BELLE

MM. Fitzback et Forgues, pompiers de la station No 3 de la brigade du feu à St Roch, recevaient hier l'ordre de leur chef d'aller préparer les robinets pour recevoir l'eau du nouveau conduit; ils se rendirent en compagnie de M. Hale, employé de M. Beemer, et de M. Gincheureau leur ami, au pied de la Côte Neuve, St Sauveur. Étant descendus dans l'excavation qui était fermée depuis à peu près sept semaines, ils furent presque asphyxiés par le gaz. Ce n'est qu'après beaucoup de peine qu'ils purent remonter à la surface.

Nous ne savons si M. Fitzback était descendu le premier, mais il fut plus maltraité et ce ne fut qu'après bien des soins qu'il put reprendre ses sens. Il est maintenant hors de danger.

LA FEMME ENAULT

On nous informe que la femme Enault, que tout Québec est allé voir, il y a plus d'un an, sur la place Jacques-Cartier à Québec, est en ce moment à Chicago. Elle se livre là comme à Québec à son occupation favorite: l'extraction des dents. Les gens de Chicago sont aussi émerveillés de l'adresse de cette femme-dentiste que nous mêmes.

AVIS

Le pèlerinage des associés du Sacré-Cœur à Ste Anne de Beauport, aura lieu le dimanche 2 août prochain. C'est le vapeur Brothers qui transportera les pèlerins. Un prêtre entendra les confessions à bord en allant.

Le prix du passage, aller et retour, 50 cts pour un adulte et 25 cts pour un enfant. On pourra se procurer des billets à l'hôpital du Sacré-Cœur ou sur le quai en embarquant. Départ à 6 h. du matin. 10 cts

DECES

Ce matin, à 1 h. et demie, Jules Marc, âgé de cinq semaines et quatre jours, enfant de E. LaRue, chemin Ste Foy.

Annonces Nouvelles

REDUCTION dans les prix du Gaz

L'escompte sur la consommation du gaz d'éclairage à partir du 1er août prochain sera de 40 p. c., laissant le prix net à \$1.80 le mille pieds.

Pour la cuisine, le chauffage et les engins le gaz sera fourni par des compteurs spéciaux au taux de \$1.25 net par mille pieds.

Les réductions ci-dessus prendront effet lorsque les comptes seront payés dans les délais ordinairement requis.

D. H. GEGGIE, Secrétaire et Gérant.

Usine à Gaz, Québec, 28 juillet 1885. 30 juillet 3f

Poeles a Gaz

La Compagnie de Gaz de Québec expose à son bureau et offre en vente un grand choix des

Poeles de cuisine et calorifères a Gaz

les plus recommandés.

Le gaz est fourni par compteurs particuliers moyennant \$1.25 le mille pieds cubes.

Cette offre se recommande à l'attention des ménagères, des restaurateurs et des tailleurs, car aucun autre combustible ne peut soutenir la comparaison avec le gaz tant pour la commodité que pour le bon marché.

Venez voir fonctionner les appareils.

D. H. GEGGIE, Secrétaire et Gérants.

Usine à Gaz, Québec, 28 juillet 1885. 30 juillet 3f

Avis public

Les personnes qui ont l'habitude de visiter l'Isle d'Orléans, sont notifiées qu'en conséquence de la mauvaise conduite de quelques-unes d'entre elles le dimanche, le soussigné a décidé de ne plus permettre aux visiteurs de passer sur sa propriété du bout de l'Isle. Cette décision sera rigoureusement maintenue.

T. H. DUNN.

Québec, 30 juillet 1885.

DEMEUNAGES

Nous avons transporté le siège de nos affaires dans notre nouvelle bâtisse aux Nos 77 et 79 rue St-Jean, Haute-Ville, en face du magasin d'épicerie de M. Grenier. Notre nouvel et spacieux établissement nous permet de garder constamment en magasin l'un des assortiments de

PIANOS, HARMONIUMS et instruments de Musique de toutes espèces, le plus considérable de la Puisseance; entre autres célèbres marques de pianos nous avons le fameux Newcombe, dont le volume, la richesse, la sonorité, le fini, l'élégance et la solidité ne sont égalés par aucun autre facteur des deux continents. La meilleure preuve est le grand succès obtenu par les fabricants MM. Newcombe & Co à la gigantesque exposition universelle tenue à la Nouvelle-Orléans en mai dernier 1885. Médailles et diplômes de mérite et mention honorable pour les meilleurs Américains et Canadiens. Ceux de Heintzman & Co, Weber & Co, Mozart, Stanley & Co, nos harmoniums de W. Doherty & Co, Bell & Co, Toronto Standard Organ Co. Instruments de cuivre et à cordes pour fanfares et orchestres, des facteurs suivants: Jérôme Tnibouville, Lamy, Paris, France, Violons et Accordéons Italiens et Allemands, Américains et Français, et un assortiment complet d'articles appartenant à cette branche de commerce.

Aussi Machines à Condre, à Tricotter, à Laver et à Tordre en gros et en détail. Réparation et Accord de Pianos et harmoniums.

BERNARD & ALLAIRE,

ETABLI EN 1842

GLOVER, FRY & CIE

Désirent attirer l'attention des touristes et des étrangers qui visitent Québec sur leur assortiment de première classe en fait de marchandises de fantaisie telles que Soies, Satins, Velours Une grande variété d'Étoffes à Robes, Dentelles, Bas de Soie, Gants, nouveaux genres "Couleur Tan" Parapluies, Pardessus Imperméables.

Plusieurs lots de Gants vendus à moitié prix. Manteaux et Robes faits à ordre après huit heures d'avis, qui pour le fini et la coupe ne peuvent être surpassés. Dernières nouveautés en fait de Chapeaux, Bonneterie, Fleurs, Plumes etc.

GLOVER, FRY & CIE.

J. S. LETOURNEAU & CIE COURTIERS, AGENTS D'ASSURANCE ET COLLECTEURS.

Argent à prêter sur propriétés foncières et sur billets. Billets promissaires, obligations et livres de compte achetés, etc., etc. VILLE DE MONTMAGNY

REFERENCES: N. Bernatchez, écr. M. P. P. James Oliva, écr. avocat, L. H. Blais, écr. capitaliste, P. Aug. Choquette, écr. avocat, F. X. Gendreau écr. maire, G. St-Aubin, écr. marchand, A. Bender, écr. notaire, Montmagny; F. Kirouac, écr. Québec.

Bureau en face de la résidence de M. P. A. Choquette, avocat. 4 juillet 3m

Chez tous les Parfumeurs et Coiffeurs de France et de l'Étranger

La VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale

PRÉPARÉE AU BISMUTH

Par CH. FAY, Parfumeur

9, Rue de la Paix, 9 - PARIS

ÉPILEPSIE

HYSTÉRIE

CONVULSIONS

MALADIES NERVEUSES



Guérison souvent! Soulagement toujours!

SOLUTION ANTI-NERVEUSE DE Laroyenne

VENTE EN GROS PARIS, 7, Boulevard Denain, 7, PARIS PHARMACIE DUREL

Dépositaires à Québec: D' Ed. MORIN & C^e, 314, rue Saint-Jean.

La BEAUTE ETERNELLE de la PEAU obtenue par l'usage de la

PARFUMERIE ORIZA

de L. LEGRAND, Fournisseur de la Cour de Russie.



ORIZA-LACTÉ LOTION ÉMULSIVE

Blanchit et rafraîchit la Peau. Fait disparaître les taches de rousseur.

ORIZA-VELOUTÉ SAVON suivant la formule du D^r O. REVELL

Le plus doux à la Peau.

ESS-ORIZA

Parfume à tous les Bouquets de fleurs nouvelles. Adoptée par la Mode.

ORIZA-VELOUTÉ

POUDRE de FLEUR de RIZ adhérente à la Peau. Produisant le velouté de la Pêche.

ORIZA-OIL, Huile pour les Cheveux.

SE MÉFIER DE NOMBREUSES CONTREFAÇONS

Dépot principal: 207, rue Saint-Honoré, Paris.



Plus de Teintures progressives pour Cheveux blancs

Plus de Teintures progressives pour Cheveux blancs

QUEBEC-CENTRAL

ARRANGEMENTS D'ETE

A partir de LUNDI, le 29 JUIN 1885, les convois circuleront comme suit:

Table with columns: Malls, Mizte, Fret. Rows: Départ de Sherbrooke, Arrivée à Jct. Beauce, etc.

Le départ des trains se fait d'après le méridien "Eastern Standard."

Des wagons-palais et dortoirs tout neufs et somptueusement montés font le service sur tous les trains entre Québec et Springfield sans transbordement.

Il y a RACCORDEMENT certain à Sherbrooke avec les convois du Paspungic du Grand-Tronc et du Vermont Central pour aller à Newport, Boston, New-York, Portland et toutes les villes de la Nouvelle-Angleterre, ainsi que pour Montréal et l'ouest via le lac Memphramagog. A la jonction Harlaka, il y a raccordement avec l'Intercolonial pour se rendre à la Rivière-du-Loup, Cacouna, les villes d'eau du bas du fleuve et tous les endroits des provinces Maritimes. A Québec il y a raccordement avec la ligne du St-Laurent et du Saguenay ainsi qu'avec le chemin de fer du Nord pour St Léon et tous les endroits au-dessus de Québec.

JAS. R. WOODWARD, Gérant-général Fret reçu, billets vendus, bagage chèque sur la rive de Québec tous les jours de 8 h. du matin à 5 h. du soir, au bureau, quai de la Traverse de Québec à Lévis. GEO ADDIE, Agent. Sherbrooke, 23 juin 1885.

A VENDRE OU A LOUER

Un terrain et une clôture pouvant servir à une manufacture de laine, situés au Bic, un des grands centres du comté de Rimouski, à proximité des chars et du hâvre. De plus, un moulin à carder en bon ordre, livrable le premier août.

S'adresser au propriétaire, ETIENNE BEDARD, Ste-Cécile du Bic.

juillet 1m.

Médaille d'OR, Paris

Sirop QUINA-LAROCHE Ferrugineux

Ce Sirop remplace le Vin et les Elixirs dans le cas où leur usage présente quelques difficultés, soit à cause du jeune âge, soit par suite de l'état d'irritation du malade.

CONTRE L'ANÉMIE, la CHLOROSE, PAUVRETÉ du SANG, SUITES de COUCHES, MAUVAISES DIGESTIONS.

Dépôtaires à Québec: D' Ed. MORIN & C^e, Pharmaciens-Chimistes, 314, rue Saint-Jean.

Ferronnerie! Quincaillerie!!

J. E. MARTINEAU Marchand de Quincaillerie EN GROS ET EN DÉTAIL 129, RUE ST-JOSEPH ST-ROCH, QUEBEC Enseigne de la Bouilloire

A l'honneur de prévenir le commerce, les entrepreneurs et le public en général que son assortiment est des plus complets, des mieux assortis, et surtout, acheté à des conditions des plus avantageuses. COMME PRIX, importé directement des principales et meilleures maisons ANGLAISES, ECOSSAISES, BELGES, ALLEMANDES, AMÉRICAINES;

Les prix auxquels les achats ont été faits permettent d'offrir nos effets à des conditions de prix tellement avantageux que nous défions toute compétition pour prix et qualité.

Les acheteurs trouveront dans l'établissement le plus grand assortiment que l'on puisse désirer dans la ligne de FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE Tel que Clous, Tôle, Ferblanc, Vitres, Peintures, Poêles, Outils, Poudre, Fer en barre, Acier, Ressorts Huile, Mastic, Ferrures de maison, Plomb, Coutellerie, Articles de tablette en général, etc., etc.

UN FONDS DE BANQUEROUTE acheté à 50 cents dans la piastré, au montant de \$15,000 qui sera vendu à des prix sans précédents.

Nous invitons spécialement messieurs les Charrons, Forgerons, Entrepreneurs et Marchands à venir nous voir. Nous leur promettons pleine et entière satisfaction. N. B.—Nous répondrons toujours avec plaisir aux personnes de la campagne ou de la ville qui voudront avoir des informations sur le prix de nos effets.

VERITABLE PURGATIF LEROY EN LIQUIDE OU PILULES

Est le remède le plus ancien et le plus universellement employé contre toutes les maladies épidémiques ou autres, causées par l'altération des humeurs.

Se prépare exclusivement dans la Pharmacie COTTIN gendre de L. B. ROY Rue de Seine, 51, à Paris.



EXPOSITION DE PARIS 1875 HORS CONCOURS de l'ASTHME Par la POUDRE du D^r Cléry Dépôtaires à Québec: D' Ed. MORIN & C^e.

Traverse de l'Isle d'Orléans



LE VAPEUR ORLEANS Capt. Bolduc

A partir de lundi, le ment, fera ses voyages o nouvel avis (le temps et circonstance permettant):

Table with columns: LAISSERA, QUEBEC. Rows: L'ILE 5 15 a.m., 8 00 a.m., etc.

Touchera à St-Joseph en allant et venant. Les jours de fête, un voyage se fera de l'Isle à Québec à 8 h. du matin.

La Compagnie des Steamships de Quebec



Le steamer "MIRAMICHI," capitaine A. Baquet, appareillera pour Pictou, mardi 28 juillet à 2 h. p. m.; il touchera à la Pointe aux Pères, à Gaspé, Percé, Summerside et Charlottetown.

Les passagers trouveront à bord tout le confort désirable. Pour marchandises ou pour passage, s'adresser à

ARTHUR AHERN, Secrétaire, Quai Atkinson. 17 juil

FEUILLETON DE L'ELECTEUR

NEVEU DE TRICOCHÉ

XLIV

LES REMORDS DE M. LOYAL-FRANÇOIS

(Suite)

Le jour le trouva brisé de fatigue et n'ayant pu assembler deux idées saines, n'ayant pu s'arrêter à aucun projet.

Il descendit craintif et tremblant. La maîtresse d'hôtel à son comptoir lui fit l'effet d'un juge derrière son siège.

— Avez-vous été souffrant, monsieur Nogale ? lui demanda-t-elle avec son plus gracieux sourire. On vous a entendu remuer toute la nuit.

C'était une simple marque d'intérêt que la brave femme croyait donner à son locataire. Cette question sonna à ses oreilles comme un réquisitoire foudroyant. Il détourna la tête, car il se sentait palir sous sa teinture. Il n'osait parler, il lui semblait qu'il allait se trahir.

Il fit un effort cependant, car il fallait bien trouver une réponse.

— Oui, oui, balbutia-t-il, j'ai reçu hier soir une lettre de chez moi, qui m'a apporté de mauvaises nouvelles..... de..... mes parents.....

— Serai-ils malades ?

— Oui, justement, s'empressa-t-il de s'écrier en se raccrochant comme un noyé à une branche..... Oui, ma mère est malade..... très malade.....

— Ah ! je comprends que cela vous trouble, c'est d'un bon cœur.....

— Et je serai peut-être obligé de partir ce soir ou demain..... cela dépendra d'une dépêche que j'attends..... je vais justement au télégraphe.....

— Ce brave monsieur Nogale..... Allez vite et espérons que la dépêche sera bonne.....

Loyal sortit. Mais, une fois dans la rue, ses terreurs le reprécipitèrent..... Si le bossu, malgré ses précautions, l'avait suivi..... s'il le guettait au coin de la rue..... s'il allait se trouver avec lui face à face ?.....

Secouant ses terreurs, Loyal-François entra dans un magasin de vêtements de l'avenue de Clichy et acheta un costume noir complet. Il en fit faire un paquet et revint à l'Hotel des Navigateurs.

— Eh bien ? lui demanda la patronne.

— Eh bien, ma chère dame, il faut que je parte. Ma pauvre mère est au plus mal.....

— C'est bien contrariant.

— Oui, juste au moment où je commence à m'établir..... Enfin que voulez-vous ? Je prendrai l'express ce soir..... je profite de l'occasion pour porter un vêtement à mon vieux papa.....

— C'est bien, cela.....

— Dame !..... ça lui fera plaisir au pauvre bonhomme.....

— Quand reviendrez-vous ?

— Je ne sais pas..... Voulez-vous que je vous règle mon mois ?

— Oh ! ce n'est pas la peine !..... protesta la bonne dame.

— Si, si. On ne sait qui vit et qui meurt. J'aime mieux être en règle.

M. Marius Nogale paya, monta faire sa valise et fit chercher une voiture.....

— Je ne rentrerai pas avant mon départ, dit-il. J'ai un tas de choses à régler..... Vous savez, quand on est obligé de partir précipitamment.....

En voiture, M. Loyal était tranquille. Il donna au cocher l'adresse de son bureau de l'avenue de Clichy. Il y descendit, paya et s'enferma dans son arrière-boutique.....

Au bout d'une heure, il ressortit complètement transformé. A force de lavages, le teint jaune avait disparu. M. Loyal avait maintenant la peau rose, un peu pâle, marbrée de veines rouges et bleues comme les vieillards. Les cheveux étaient blancs, les sourcils blancs, les cils blancs ; une grosse moustache blanche, longue et allant jusqu'aux joues, garnissait sa lèvre supérieure, dominant une impériale de même couleur.

Quant au corps, il s'était tassé, et grâce à un "capitonnage" intelligemment fait, il avait gagné en grosseur sur ce qu'il avait perdu en hauteur..... Une rosette rouge, assez large, ornait la boutonnière de la redingote. Vous eussiez juré voir un vieil officier.

Il tenait à la main son fameux sac de nuit. Il fit quelques pas dans l'avenue, et avisant une voiture qui passait à vide, il y monta et se fit conduire chez Mme Broussel. La sage-femme l'attendait à son coup de sonnette bien connu, elle accourut ouvrir, mais elle recula d'étonnement à la vue de ce personnage qu'elle prenait pour un étranger.

— Allons, allons, Poupoule, dit M. Loyal avec son sourire, je vois que cette fois encore mon travestissement est réussi. Tu m'attendais en "homme jaune" et tu me vois arriver en "homme blanc".....

— Ah ! c'est incroyable comme tu as du talent pour cela ! s'écria Mme Broussel avec admiration.

— Tu crois ? Eh bien ! mon tent de Méditerranéen qui t'avait tant surpris, il y a quelques jours qui l'a "dépisté". Hier, j'ai été suivi.....

— Bah ! par qui donc ?

— Par Zidore. Aussi me suis-je décidé à brusquer les choses, et à en finir aujourd'hui même. Tu n'attends personne ?

— Je n'attendais que toi.

— Je puis rester ici sans crainte ?

— Absolument. Si quelqu'un sonnait, je n'ouvrirai pas. D'ailleurs, au besoin, il y a les chambres de mes pensionnaires.....

— Tu es habillée, mets ton chapeau et va-t-en prendre une voiture.

— Pour toi ?

— Non, s'écrit bête, pour toi. Tu diras au cocher de te conduire au rond-point de la Villette. Là, tu prendras la rue Secrétan et tu la remonteras. Une fois au milieu, tu demanderas M. Boudillon, le physicien-charlatan-lieure.....

— M. Boudillon ?..... Bien.

— Tu lui diras que tu viens de ma part et que j'ai besoin de sa voiture, pas son entre-sort, l'autre, le fiacre.

— C'est entendu. Et pour quelle heure ?

— Six heures juste, ici, chez toi.

— Bon. Je m'en vais..... Attends-moi pour déjeuner : si tu as besoin de quelque chose, tu sais où sont les clefs.

— Parfaitement, file, file..... M. de Honoré Broussel s'écrit dans le "Loyal-François" s'étendit dans le "Loyal-François" et se remit à songer. Et comme il était très fatigué de sa nuit agitée, comme il avait un peu plus rassuré sur les chances d'une arrogation, il ne tarda pas à s'endormir du bienfaisant sommeil des justes.....

XLV

COUP D'AUDACE

A six heures sonnantes, Alcindor Boudillon, en tenue de cocher, s'arrêtait en faisant claquer son fouet devant la maison de Mme Honoré Broussel. Les deux amoureux achevaient de dîner.

M. Loyal-François donna dans la glace un coup d'œil à son déguisement, pour s'assurer que rien ne clochait, prit son fameux sac de nuit et se prépara à descendre, attendant que Mme Honoré Broussel eût mis son chapeau à fleurs aux couleurs éclatantes.

— Prends quelques objets, de toilette, dit M. Loyal, un petit paquet, il est probable que nous ne rentrerons pas ce soir ici.

— Alors j'emporte Marquis ?

— Pas la peine, il nous embarrasserait et pourrait nous compromettre. Allons, dépêchons-nous ; en route !

On descendit. Après la petite inspection de rigueur aux deux bouts de la rue, M. Loyal-François s'approcha de Boudillon, qui se tenait droit sur son siège, et lui donna ses instructions à voix basse.

Puis il rejoignit Mme Broussel, qui était déjà installée dans le fiacre et l'on partit.

Le cheval d'Alcindor Boudillon marchait bien. On arriva vite à la cité Maupy. Le grand campement des chiffonniers est plus pittoresque encore la nuit venue qu'en plein jour. La nuit est, pour ces grands épurateurs du pays de Paris, le vrai moment du travail, et c'est un spectacle vraiment curieux que de les voir partir en chasse, leur lanterne à la main, formant ainsi des arabesques de petites lumières, semblables de loin à des feux follets, s'élevant, s'abaissant, s'entre-croisant dans leur course fantaisiste, au milieu de la parfaite obscurité du caravansérail.

La voiture entra dans le terrain et, sur les indications de Mme Broussel, alla jusqu'à la maison de Prosper Martin. La sage-femme frappa à la porte, qui s'ouvrit.

Prosper et la mère Consolation étaient là avec Jeanne. Comme l'avait annoncé Mme Broussel, Mlle de Ricume était presque rétablie, physiquement du moins ; car le cerveau encore affaibli n'avait pas repris toute sa lucidité. Par moments, la jeune fille était calme ; elle causait à peu près raisonnablement. Mais, dès qu'on voulait la questionner, à la moindre allusion à l'aventure qui avait causé sa maladie, la tête se troublait, des hallucinations terribles l'assaillaient..... C'était une crise suivie d'une longue atonie, dont elle était ensuite très longue à se remettre. Aussi le médecin avait-il expressément défendu qu'on lui posât la moindre question, jusqu'à ce qu'il fût certain que son esprit n'en subirait plus d'atteinte.

Jeanne venait de se coucher, car, vu le beau temps, elle avait pu se lever et même faire quelques pas dans le terrain, soutenue d'un côté par le brave Prosper, de l'autre par l'ex-cantinière..... Elle était dans un état de demi-somnolence quand Mme Broussel entra.

— Eh bien ! mes enfants, dit la sage-femme d'un ton joyeux, j'ai réussi..... Je vous amène le père de la petite, rien que ça, qui vient la chercher.

— Son père !..... dit Prosper. Où donc est-il ?

— Là, dans la voiture. Le brave homme, un vieux souffrant. La petite frisque de sa fille — car c'est une frisque qu'elle avait faite — l'a achevé. Aujourd'hui, les jambes n'y sont plus du tout. Aussi, quoiqu'il brûle du désir d'embrasser son enfant chérie, ne peut-il pas bouger. Et tenez, voyez voyez-le, comme il se penche à la portière !

Loyal-François, en effet, se demenait, sortant tout le buste hors de la voiture, et montrant dans la pénombre ses moustaches grises et sa rosette d'officier de la légion d'honneur.

— Crebleu !..... un brave, un vieux à trois poils !..... Et j'irais pas lui serrer la main !..... Mille noms de noms !..... ça serait trop fort de café, ça !..... s'écria la cantinière.

Elle bondit vers la voiture et saisit les mains du prétendu colonel.

— Pardon, excuse, mon ancien !..... dit-elle d'un ton comiquement emphatique. Mais sans nous connaître, nous avons dû nous sentir le coude sur plus d'un champ de bataille..... J'étais en Crimée, mon colonel au brave 6e de ligne, je portais le baril à côté du pauvre colonel de Gamas, quand il s'est fait tuer pour rattraper notre drapeau, que les Russes avaient enlevé..... même que son successeur, le colonel Granchette — parti garçon cordonnier, mort avec les graines d'épinards — m'avait promis la médaille..... Si vous avez entendu parler de Victoire Roussel, c'est moi-même, en personne vivante et naturelle.....

— Le colonel Granchette, dit Loyal-François d'une voix qu'il s'efforçait de rendre gaie, oui, je l'ai connu..... un brave..... Nous avons maintes fois combattu côte à côte, moi aux Chasseurs, lui à la tête de son régiment. Ma bonne femme, embrassons-nous ; entre vieux camarades, on se doit bien cela.....

— Ah ! mon colonel !..... s'écria la mère Consolation fondant en larmes.

— Je vous embrasse avec d'autant plus de plaisir, reprit le faux colonel, que j'ai appris par notre honorable cousine avec quel dévouement et quelle abnégation vous avez soigné ma pauvre fille.....

— Nous n'avons fait que notre devoir, mon colonel !..... Et c'est pour nous une bien douce récompense que vos paroles d'estime..... Aussi, je vous demanderai la faveur d'une poignée de main pour ce brave garçon, un ancien soldat, lui aussi, — avancez donc, consentez ! — qui le premier a rendu service à votre demoiselle en la ramassant sur le pavé, ouïe que elle était échoquée, et en la ramenant ici.....

— Votre main, mon ami, votre main ?..... cria Loyal-François, continuant sa comédie..... Ah ! quel malheur que ma gueule se doive me cloûe ici comme un pauvre invalide, et m'empêche d'aller embrasser ma chère enfant !..... Quelle folle !..... s'enfuir parce que je la contrariais dans ses inclinations ! Elle épousera qui elle voudra..... Amenez-la-moi, mes enfants, mes amis..... à peine, de loin, puis-je la voir,

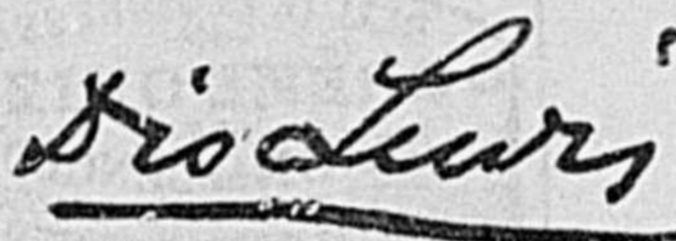
A continuer



LE GRAND DOCTEUR DIO LEWIS

SON OPINION EXPRESSE

Les témoignages si directs de profession, de la faculté, de médecins éminents et de tant d'autres personnes intelligentes et honorables en faveur de WARNER'S SAFE-CURE m'avaient grandement surpris à mesure que les meilleurs journaux reproduisaient ces attestations dans leurs principales colonnes. Comme je connais plus d'un de ces messieurs, la lecture de leurs témoignages me donna l'idée d'acheter quelques bouteilles de la WARNER'S SAFE-CURE afin de l'analyser. Mieux que cela, j'en pris moi-même, ayant soin de tripler la dose prescrite. Je m'assurai ainsi que ce remède n'a rien d'offensif. J'ajoute même en toute franchise que j'en faisais usage s'il m'arrivait de souffrir des reins. De fait, la médecine s'arrête toute déconcertée et est obligée de confesser son impuissance en présence de plus d'un cas de mal des reins. D'autre part, les attestations de centaines de personnes dignes de foi et en possession de toutes leurs facultés ne laisse guère à douter que M. H. Warner ne soit tombé sur l'une de ces heureuses découvertes auxquelles l'humanité souffrante doit parfois le soulagement.



VOYAGES DE PLAISIR

A BORD DU

"VEGA"

Magnifique vapeur pouvant contenir 250 passagers

A commencer du 10 juillet 1885, le Vega fera les voyages suivants, le temps et les circonstances le permettant : LUNDI, fera le tour de l'île d'Orléans. Départ 1.30.

MARDI, ira à l'île aux Grues. Départ 9.00 a. m.

MERCREDI, ira à Berthier. Départ 9.00 a. m.

JEUDI, île aux Grues, 9.55 a. m.

VENDREDI, Berthier, 9.00 a. m.

SAMEDI, Tour de l'île, 1.35 p. m.

Point de départ : Quai Champlain. Prix du passage, 50 c.

Tous les soirs le vapeur Vega fera, si le temps le permet, une excursion, laissant le quai Champlain à 8 h. p. et revenant à 10 h. p. m. Prix, 25 c.

Tous les dimanches il des voyages intermédiaires à l'île d'Orléans, etc. 9 juillet

NOUS VENONS DE RECEVOIR : 10 pes Soie Noire, gros grain, valant 80c. offerte à 50. 5 doz Corssets, valant 50c. réduits à 30. 60 pes Étoffe à robe, valant 15c. réduits à 8. 20 pes Serge en laine, valant \$1.25 réduit à 75c. Spécialité : ARTICLES DE DEUIL. F.-X. LEPAGE & CIE, 53, rue de la Couronne.

A VENDRE Au faubourg St-Jean, une maison en pierre de taille, à deux étages, très bien énie et commodément située. Cour spacieuse. Pas de pente de terrain. Prix modique et conditions faciles. S'adresser à ce bureau. 7 juillet 1m

"L'ELECTEUR" JOURNAL QUOTIDIEN ET HEBDOMADAIRE ORGANE DES LIBERAUX du district de Québec Edition quotidienne \$4.00 Un an \$4.00 Six mois \$2.00 Trois mois \$1.00 Edition hebdomadaire Un an \$1.00 Six mois \$0.50 Trois mois \$0.25 Le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

LES CELEBRES PIANOS KNABE DE BALTIMORE



Cette fabrique est établie depuis près de 50 ans, et ses instruments ont acquis une

Reputation Universelle

par l'EXCELLENCE DU SON, de la TOUCHE et de leur DURABILITE à toute épreuve. Je viens de recevoir un assortiment choisi de PIANOS A QUEUE, CARRES et DLOIFS, et j'invite cordialement les musiciens et les acheteurs à venir les examiner.

L. E. N. PRATTE,

SEUL AGENT POUR LA PROVINCE DE QUEBEC,

1676, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, 1676.

A. B. DUPUIS

57, RUE ST-PAUL, 57

En face de MM. J. B. Renaud & Cie.

Spécialité de riches confiseries importées. Assortiment complet et varié de sucreries.

Mélanges, Pastilles, Chocolats, Gum Drops, Bonbons français, Caramels, Jujubes, etc., etc, PEPPERMINT FORTE ET EXTRA-FORTE XXX

BISCUITS reçus journellement de la maison Viau & Frère, comprenant 42 différentes sortes.

PRENEZ GARDE : Le marché étant inondé de confiseries contenant des ingrédients très nuisibles à la santé, je choisis l'occasion pour informer mes nombreux clients que tous les articles sortant de mon établissement sont absolument et parfaitement hygiéniques. Mes prix sont les plus bas du marché.

EN GROS SEULEMENT.

22 avril

ANALYSE DE LA

CELEBRE BIÈRE ET PORTER LABATT DE LONDON, ONT.

Par le Revd P. J. Ed. PAGE, Professeur de Chimie de l'Université-Laval

J'ai fait l'analyse de la Bière INDIA PALE ALE, fabriquée par JOHN LABATT, London, Ontario, embouteillée par M. N. Y. MONTREUIL, Québec ; c'est une bière légère contenant peu d'alcool, d'une saveur délicieuse et très agréable, d'une qualité supérieure et pouvant rivaliser avec les meilleures Bières importées tant Anglaises qu'Américaines. J'ai aussi analysé le Porter (XXX STOUT) de cette même Brasserie qui est d'excellente qualité, sa saveur est très agréable, c'est un tonique plus énergique que la Bière précédente, car il est plus riche en alcool, pouvant être comparé avantageusement avec tout Porter importé. Ces Bières et Porter de JOHN LABATT, de London, Ontario, sont fabriqués des meilleures qualités d'orge et de houblon, elles ne contiennent aucun ingrédient nuisible à la santé.

P. J. ED. PAGE,

Professeur de Chimie, Université-Laval, Québec.

Le public est prié de se défier des contrefaçons ou substitutions.

N. Y. MONTREUIL, seul agent, 179, rue St-Paul, Québec.

10 juin 2m

MAISON MONTCALM ANCIENNE MAISON MONTCALM 36, RUE ST-LOUIS, HAUTE-VILLE CAFE MONTCALM HOTEL Lunch à toute heure Z. ROGER, Propriétaire. 14 fév. 1a TRAVERSE DE ST-ROMUALD ET DE SILLERY VAPEUR "LEVIS" Capitaine Desrochers Le 11 LUNDI le 11 MAI, jusqu'à nouvel ordre (le temps et les circonstances permettant) le trajet se fera comme suit : De Québec, De St-Romuald, 6 00 a m 5 15 a m 9 00 a m 8 00 a m 11 30 a m 10 00 a m 2 00 p m 1 00 p m 4 30 p m 3 00 p m 6 15 p m 5 30 p m DIMANCHE De Québec, De St-Romuald, 1 30 p m 2 00 p m 3 00 p m 5 30 p m 6 00

LIGNE DE LA MALE ROYALE DE VAPEURS ALLANT AU SAGUENAY, TADOUSSAC, CACOUNA, RIV.-DU-LOUP, et MALBAIE. A commencer le 23 JUIN les vapeurs de première et union bien connus St. Lawrence et Union partiront du quai St-André comme suit : Les MARDIS et VENDREDIS, à 7.30 heures a. m., le St. Lawrence pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! et arrêtera à la Baie St-Paul, Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup et Tadoussac. Les MERCREDIS et SAMEDIS, à 7.30 A. M., le Union pour Chicoutimi et Baie des Ha! Ha! arrêtera à la Baie St-Paul, l'île aux Coudeurs, les Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadoussac et L'Anse-St-Jean. Laisant la Rivière du Loup — Pour le Saguenay, à 5.00 p. m. le même jour, et pour Québec, les mercredis, jeudis et samedis à 5.00 p. m. et les dimanches à 7.00 p. m. On peut se procurer des billets et retourner des cabines au Bureau Général des Billees, vis-à-vis l'Hotel St-Louis, et au bureau de la Compagnie de Navigation à vapeur du St-Laurent, quai St-André, et à bord du vapeur. A. GABOURY, Secrétaire

Vient de paraître : Le premier volume des SOUVENIRS D'UN DEMI-SIECLE ou Mémoires pour servir à l'histoire contemporaine PAR J. G. BARTHE, auteur du Canada reconquis par la France. Prix du 1er volume -- \$1.50 En vente à Québec, au bureau de L'Electeur ; chez MM. J. L. Filteau & Frères, libraires, rue Duade ; E. Vincent, libraire, rue St-Jean (hors murs) et rue St-Paul, Basse-Ville ; Drouin & Frère, libraire, rue St-Joseph à St-Roch.